

Consommation et modes de vie

L'importance de l'adieu à son animal disparu

Mathilde Gressier | Franck Lehuédé |

Aujourd'hui, 55 % des Français vivent avec un animal de compagnie. Au fil du temps, celui-ci a pris une place grandissante dans la vie affective des foyers, jusqu'à être considéré par près d'un propriétaire sur deux comme un membre de la famille.

À la demande du Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), le CRÉDOC a mené une enquête sur le rapport des Français à la mort de leur animal et leurs attentes en matière d'obsèques.

Pour huit propriétaires sur dix, la disparition d'un animal représente une perte importante, parfois comparable à celle d'un proche et sept sur dix jugent important de rendre un dernier hommage à leur animal par un geste ou un rituel. Cette opinion est partagée par la moitié des personnes n'ayant jamais vécu avec un animal.

Malgré cet attachement, l'idée de faire une place aux animaux dans les cimetières communaux reste minoritaire. Elle pourrait toutefois progresser avec le renouvellement des générations : les moins de 35 ans se montrent nettement plus favorables que leurs aînés aux sépultures communes ou à la dispersion des cendres dans ces espaces. L'enquête révèle aussi un besoin de choisir comment dire adieu à son animal et d'entretenir son souvenir, à la mesure des liens tissés avec lui.

Une relation très affective aux animaux de compagnie

Alors que plus d'un foyer sur deux vit aujourd'hui avec un animal de compagnie, celui-ci a progressivement changé de place dans les foyers français, passant depuis le début du xx^e siècle, d'un rôle principalement utilitaire à une présence avant tout affective. Aujourd'hui, 42 % des propriétaires d'animaux les considèrent comme un membre de la famille et une proportion identique les décrivent comme un compagnon affectif, une présence au quotidien. Considéré son animal de compagnie comme un membre de la famille concerne plus souvent les jeunes ou les personnes

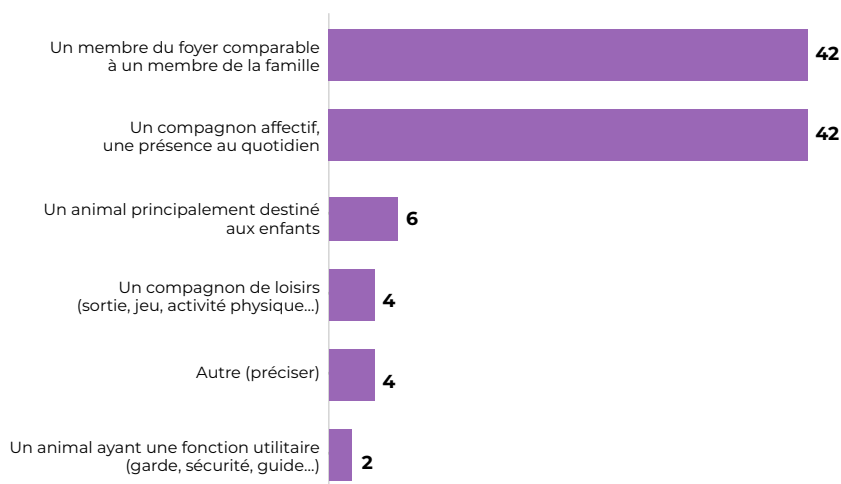
seules. C'est également plus le cas lorsqu'il s'agit d'un chien.

Le temps où l'animal était principalement associé à une fonction utilitaire – garder un troupeau, une propriété ou chasser – est largement révolu, seuls 2 % des propriétaires qualifient ainsi la relation qu'ils ont avec un animal.

Cette place grandissante dans la vie affective des Français accompagne les transformations de la famille. À mesure que les relations accordent davantage d'importance aux

L'animal de compagnie : un compagnon affectif parfois considéré comme un membre de la famille

Diriez-vous que ce dernier animal arrivé dans votre foyer est (ou était) avant tout » ... ? (Réponses en %)



Source : CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), enquête Obsèques animales, mars 2026.

sentiments, à l'attention portée à chacun (adultes et enfants) et à l'épanouissement personnel, l'animal s'intègre lui aussi davantage à la vie du foyer. Il est apprécié pour sa présence rassurante, son affection et les liens qui se tissent avec lui au quotidien. Pour Jean-Pierre Digard, auteur de différents ouvrages sur les Français et les animaux domestiques, ces derniers ont progressivement été considérés comme des individus à part entière, auxquels on donne leur propre nom, à qui l'on prête un caractère, des préférences et des émotions. Les liens noués avec eux comptent désormais davantage que les services qu'ils peuvent rendre.

La mort de l'animal, un deuil à part entière

Cette relation affective se prolonge au moment du décès. La disparition d'un animal est souvent vécue comme un véritable deuil. Trois Français sur quatre déclarent en avoir déjà été très affectés au cours de leur vie. Pour 41 % des propriétaires, elle représente une perte comparable à celle d'un proche et, pour 44 %, une perte importante.

Les propriétaires qui considèrent l'animal comme un membre de la famille assimilent encore plus souvent (66 %) sa disparition à celle d'un proche. Le sentiment de perte est également plus marqué chez les propriétaires de chiens. À l'inverse, ceux de petits animaux – poissons, reptiles ou petits mammifères – déclarent plus souvent avoir ressenti une perte limitée.

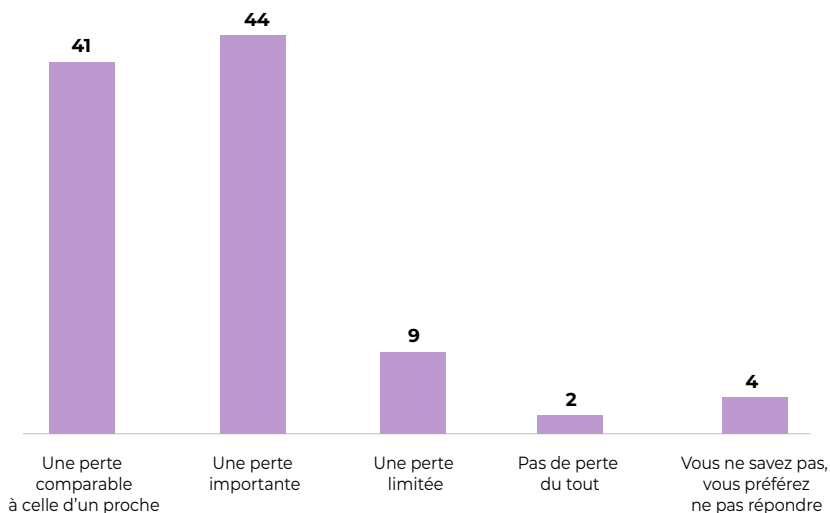
Dans ce contexte, sept propriétaires sur dix jugent important de rendre un dernier hommage à leur animal, par un geste ou un rituel. Cette attente dépasse même le cercle des propriétaires. La moitié des personnes n'ayant jamais vécu avec un animal considèrent elles aussi qu'un tel hommage est important, attestant de la force du lien affectif que les humains accordent à la relation avec un animal.

Faire une place aux animaux parmi les morts humains reste minoritaire

Malgré cette relation affective forte, les Français restent aujourd'hui majoritairement attachés à des espaces funéraires

Une perte souvent considérée comme celle d'un proche

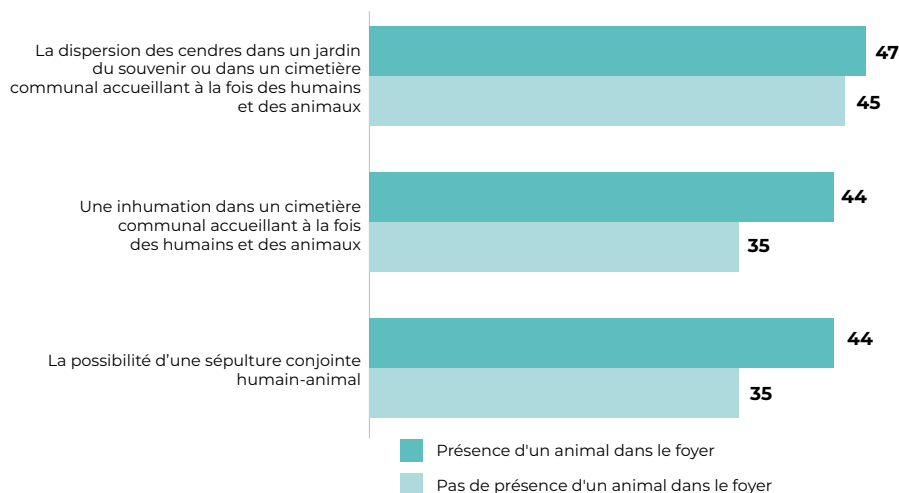
Lorsque votre animal viendra à mourir (ou lorsqu'il est mort), diriez-vous que sa disparition sera (ou a été) pour vous... ? (Réponses en %)



Source : CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), enquête Obsèques animalières, mars 2026.

Une minorité de Français accepterait des espaces funéraires partagés entre humains et animaux

Concernant les obsèques d'animaux de compagnie, les solutions suivantes vous paraissent-elles socialement acceptables ? Réponse : « oui » (en %)



Source : CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), enquête Obsèques animalières, mars 2026.

séparés pour les humains et les animaux. Les pratiques qui tendraient à rapprocher ces deux univers ne sont jugées acceptables que par une minorité de Français (propriétaires ou non d'un animal), qu'il s'agisse d'une sépulture réunissant un humain et son animal (41 %), de l'inhumation d'un animal (41 %) ou de la dispersion de ses cendres (46 %) dans un cimetière communal. Cette dernière solution est la moins rejetée et obtient la même adhésion chez les Français propriétaires ou non d'un animal. Les sépultures conjointes réunissant un humain et un animal, ou l'inhumation d'animaux dans un cimetière communal,

suscitent davantage de réticences parmi les personnes qui ne vivent pas avec un compagnon à quatre pattes.

Toutefois, le rapprochement entre espaces funéraires humains et animaliers pourrait devenir une opinion majoritaire dans les années à venir avec le remplacement des générations. Les jeunes se montrent en effet nettement plus ouverts à de telles solutions. 57 % des 18-34 ans estiment acceptables une dispersion des cendres dans un jardin du souvenir ou un cimetière communal, contre 39 % des 65 ans ou plus. L'écart de point de vue est encore plus fort pour

une sépulture conjointe humain-animal. 55 % des moins de 35 ans estiment cette solution acceptable, contre 28 % des 65 ans ou plus. À mesure que l'animal prend une place plus importante au sein du foyer, cette proximité pourrait finir par se prolonger jusque dans la mort.

La réglementation maintient toutefois aujourd'hui une séparation stricte. Le Code général des collectivités territoriales réserve les cimetières communaux et leurs espaces cinéraires aux personnes décédées. L'inhumation du corps d'un animal ou la dispersion de ses cendres dans un cimetière communal n'est pas autorisée. Estimant toutefois que ce choix doit relever de la volonté de chacun, 56 % des Français se déclarent favorables à une évolution de la réglementation qui permettrait d'inhumer des animaux dans les cimetières communaux. Là encore, les jeunes sont nettement plus favorables. C'est le cas de 69 % des moins de 35 ans, contre 40 % des 65 ans ou plus.

Faire ses adieux : un besoin encore peu anticipé

Malgré la force de l'attachement, la mort de l'animal reste peu anticipée. Seuls 26 % des propriétaires déclarent avoir réfléchi, avant son décès, au dernier hommage qu'ils souhaiteraient lui rendre.

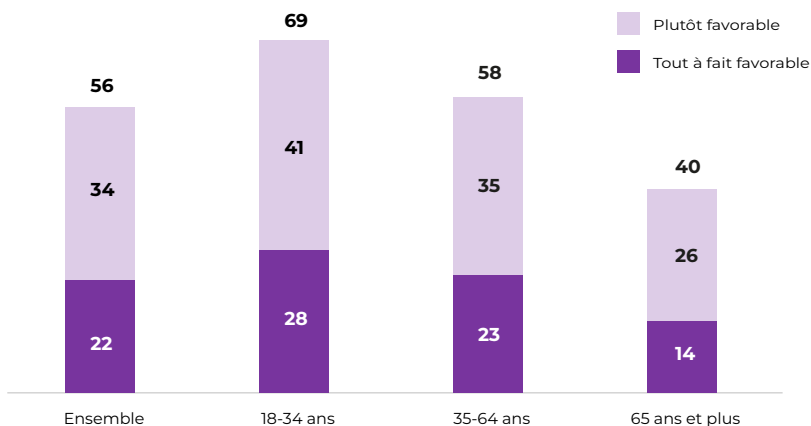
Ce manque d'anticipation laisse souvent place, après le décès, à un sentiment d'inachevé. Parmi les personnes ayant déjà perdu un animal, seule la moitié estime avoir pu faire tout ce qu'elles estimaient devoir faire au moment de ses obsèques. Plus d'un quart auraient aimé faire davantage ou mieux, et 8 % auraient souhaité procéder tout à fait différemment.

Comme pour les humains, les pratiques funéraires animalières répondent à d'autres attentes que la seule prise en charge matérielle du corps. Bérénice Guillemin dans un travail de recherche mené au cimetière animalier d'Asnières souligne l'importance du rituel de séparation. Ce moment pour prendre acte de la disparition et faire ses adieux permet aussi d'offrir à l'animal une sépulture à la hauteur de la place qu'il occupait dans le foyer.

Le mode de prise en charge du corps joue un rôle dans ce processus. Les propriétaires ont moins souvent le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait lorsqu'ils ont opté pour une

Les jeunes sont plus favorables à l'évolution de la loi pour permettre l'inhumation d'animaux dans les cimetières communaux

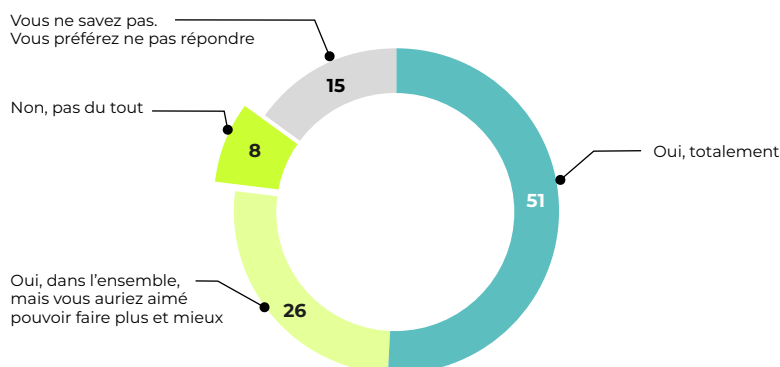
Aujourd'hui, les sépultures dans un cimetière communal sont strictement réservées aux personnes humaines. Cela signifie que ni un animal ni ses cendres ne peuvent légalement être enterrés dans ce lieu. Personnellement êtes-vous favorable à une modification de la loi autorisant les inhumations d'animaux dans les cimetières communaux ? (Réponses en %)



Source : CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), enquête Obsèques animalières, mars 2026.

Un tiers des propriétaires estiment qu'ils n'ont pas fait ce qu'il fallait au moment du décès de leur animal de compagnie

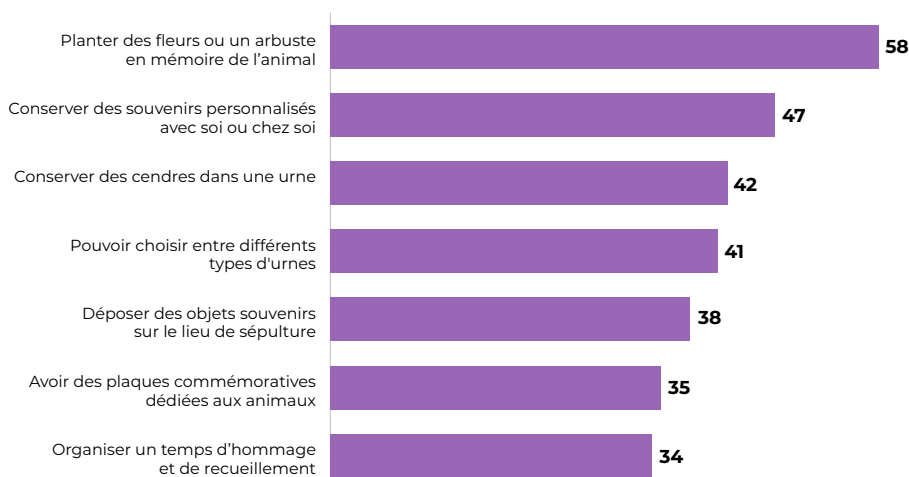
Concernant les obsèques de votre dernier animal de compagnie décédé, avez-vous le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait, comme il le fallait ? (Réponses en %)



Source : CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), enquête Obsèques animalières, mars 2026.

Matérialiser le souvenir et maintenir un lien avec l'animal après sa mort

Lors du décès de votre animal de compagnie, auriez-vous aimé/aimeriez-vous... ? Réponse : « oui » (en %)



Source : CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), enquête Obsèques animalières, mars 2026.

crémation collective ou sans récupération des cendres, qui offre peu de possibilités de faire ses adieux ou de conserver une trace de l'animal. À l'inverse, ceux qui ont choisi une inhumation sur un terrain privé ou une crémation individuelle avec récupération des cendres se déclarent plus souvent satisfaits de leur choix.

Après la disparition, le besoin de conserver une trace

Après la mort de leur animal, de nombreux propriétaires éprouvent le besoin de garder une trace de sa présence et de faire vivre son souvenir comme planter des fleurs ou un arbuste (58 %). Près de la moitié (47 %) aimeraient conserver un souvenir personnalisé comme une photographie, une empreinte de patte ou un objet intégrant ses cendres. Quatre sur dix souhaiteraient conserver ses cendres dans une urne, qu'ils pourraient choisir à leur goût. La même proportion envisage de déposer des objets personnels ou une plaque commémorative sur le lieu de sépulture.

Dans les cimetières animaliers, les visites, l'entretien et la décoration de la tombe sont autant de façons de continuer à lui témoigner son affection. Pour Bérénice Gaillie-min, ces lieux offrent une grande liberté dans la manière d'exprimer son attache-

ment et son chagrin. Moins codifiés que les cimetières humains, ils permettent à chacun d'imaginer des hommages personnels, à l'image de la relation singulière entretenue avec l'animal. 

Chiens et chats : des pratiques funéraires différentes

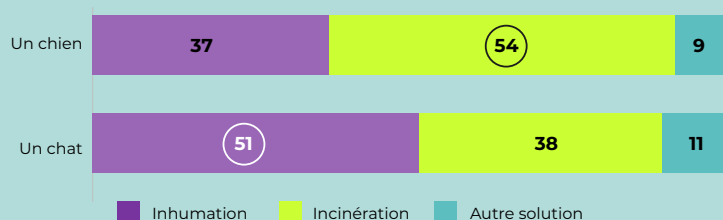
Toutes espèces confondues, l'inhumation dans un jardin ou sur un terrain privé est la solution la plus fréquemment utilisée. 33 % des propriétaires ayant déjà perdu un animal y ont eu recours lors du décès du dernier d'entre eux.

Les chats sont beaucoup plus souvent inhumés : 52 % des personnes dont le dernier animal décédé était un chat ont choisi cette solution. Pour les chiens, c'est au contraire l'incinération qui prédomine. L'incinération est également plus fréquente pour les petits mammifères.

Ces écarts peuvent tenir aux caractéristiques de l'animal et aux possibilités concrètes dont disposent les propriétaires au moment du décès. La taille de l'animal peut, par exemple, rendre certaines solutions plus ou moins faciles à envisager. La réglementation autorise en effet l'inhumation d'un animal de compagnie sur la propriété de son propriétaire, à condition de respecter les prescriptions du règlement sanitaire départemental.

Plus d'incinérations pour les chiens et d'inhumations pour les chats

Lors du dernier décès de votre animal de compagnie, avez-vous choisi... ?
(Réponses en %)



Source : CRÉDOC pour le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF), enquête Obsèques animalières, mars 2026.

L'enquête du CRÉDOC

Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une enquête réalisée pour le Syndicat de l'Art Funéraire en mars 2026. L'enquête a été menée en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 2000 personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Les répondants ont été sélectionnés selon la méthode des quotas. Ces derniers (région, taille d'agglomération, âge, sexe, catégorie socio professionnelle, diplôme) sont calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population métropolitaine.

Pour en savoir plus

- Les Français et les obsèques animalières, étude CRÉDOC Syndicat de l'Art Funéraire, avril 2026, <https://saf.fr/publications/>
- Les Français face au deuil, CRÉDOC, 4^e baromètre, étude CRÉDOC Empreintes, Syndicat de l'Art Funéraire, octobre 2025, www.empreintes-asso.com
- « Les Français et les obsèques : 6^e baromètre CSNAF-CRÉDOC », Funescope, CRÉDOC, Étude pour la CSNAF, mai 2024, <https://saf.fr/publications/>
- « Les Français et les obsèques : 5^e baromètre CSNAF-CRÉDOC », Funescope, CRÉDOC, Étude pour la CSNAF, mai 2019, <https://saf.fr/publications/>
- Les Français et leurs animaux : ethnologie d'un phénomène de société, Jean-Pierre Digard, Paris, Hachette littératures, « Pluriel : ethnologie », 2005.
- Vivre et construire la mort des animaux : le cimetière d'Asnières, Bérénice Guillemin, in Ethnologie française, 2009/3 vol. 39, pages 495-507, Editions Presses Universitaires de France, juin 2009.
- Les animaux de compagnie sont-ils des catastrophes climatiques ?, Baromètre Facco-Odoxa, octobre 2024.

Directeur de la publication : Christian Tardivon

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques et presse : Jörg Müller | 01 40 77 85 32 | E-mail : muller@credoc.fr

CRÉDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris | Commission paritaire n° 2193 | AD/PC/DC | www.credoc.fr

Design graphique : Marlène Dorgny | Mise en page : kit-de-com.fr